



PARC ÉOLIEN CITOYEN DE LANRIGAN

COMMUNE DE LANRIGAN (35)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIÈCE 12 : AUTRE DÉPÔT DE FICHER



FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
B. GARANTIES FINANCIÈRES	5
C. CONFORMITÉ AUX RÈGLES D'URBANISME	6
D. CERFA DE CONSULTATION DE L'ARMÉE.....	9
E. CERFA DE CONSULTATION DE L'AVIATION CIVILE	13
F. ACCUSÉS DE RÉCEPTION DU RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT PAR LES COMMUNES CONCERNÉES	16

A. PRÉAMBULE

La pièce « autre dépôt de fichier » constitue une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien citoyen de Lanrigan qui comporte, dans son ensemble, les pièces suivantes :

- Pièce 1 : description du projet
- Pièce 2 : note non technique
- Pièce 3 : attestation de maîtrise foncière
- Pièce 4 : étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 5 : annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 7 : étude de dangers et son résumé non technique
- Pièce 8 : capacités techniques et financières
- Pièce 9 : plan de situation
- Pièce 10 : éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 11 : plan d'ensemble
- **Pièce 12 : autre dépôt de fichier**

Cette pièce correspond aux documents propres aux dossiers éoliens et aux procédures afférentes. Elle comprendra les éléments ci-après :

- Les garanties financières conformément à l'article D. 181-15-2-I-8° du code de l'environnement : « *Pour les installations mentionnées à l'article R. 516-1 ou à l'article R. 515-101, le montant des garanties financières exigées à l'article L. 516-1* » ;
- La conformité à l'urbanisme conformément à l'article D. 181-15-2-I-12° du code de l'environnement : « *Pour les installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent :*
 - a) *Sauf dans le cas prévu au 13°, un document établi par le pétitionnaire justifiant que le projet est conforme, selon le cas, au règlement national d'urbanisme, au plan local d'urbanisme ou au document en tenant lieu ou à la carte communale en vigueur au moment de l'instruction ;*
 - b) *La délibération favorable prévue à l'article L. 515-47, lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale ou une commune a arrêté un projet de plan local d'urbanisme avant la date de dépôt de la demande d'autorisation environnementale et que les installations projetées ne respectent pas la distance d'éloignement mentionnée à l'article L. 515-44 vis-à-vis des zones destinées à l'habitation définies dans le projet de plan local d'urbanisme* ».
- Les CERFA de consultation des services de l'armée et de l'aviation civile ;
- Les accusés de réception des résumés non techniques de l'étude d'impact.

Le projet se situe sur la commune de Lanrigan dans le département d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne. Il a pour objet l'implantation d'éoliennes et d'aménagements annexes visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie du vent. L'électricité produite est destinée à être injectée sur le réseau public de distribution.

Ce projet a été développé par la société VENSOLAIR (filiale de la Compagnie Nationale du Rhône), spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Il est porté par la société LANRIGAN DANS L'VENT qui regroupe les différents partenaires du projet (commune de Lanrigan, Énerg'iv, Énergie Partagée, Enercoop Bretagne, la coopérative des Survoltés ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône). Elle sera en charge de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Le contact de la personne chargée du dossier est détaillé ci-après :

Antoine VENEL
 VENSOLAIR
 Parc d'activités de Brocéliande
 Bâtiment B1
 35760 SAINT-GRÉGOIRE
a.venel@vensolaïr.fr



Cette pièce a été réalisée par le bureau d'étude EnviroCité :

GLÉMIN Emmanuel
 ENVIROCITÉ
 1, rue de la Censerie
 49100 ANGERS
emmanuelglemin@envirocite.fr



B. GARANTIES FINANCIÈRES

Le montant des garanties financières pour le démantèlement et la remise en état du site exigées à l'article R.515-101 du code de l'environnement est fixé par les annexes I et II de l'arrêté du 26 août 2011, modifié par les arrêtés du 22 juin 2020, du 10 décembre 2021 et du 11 juillet 2023.

Le montant initial de la garantie financière d'une installation correspond à la somme du coût unitaire forfaitaire (Cu) de chaque aérogénérateur composant cette installation :

$$M = \sum (Cu)$$

où :

- M est le montant initial de la garantie financière d'une installation ;
- Cu est le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur, calculé selon les dispositions du II de l'annexe I de l'arrêté (cf. ci-après). Il correspond aux opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement.

Le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur (Cu) est fixé par les formules suivantes :

a) lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est inférieure ou égale à 2,0 MW :

$$Cu = 75\ 000$$

b) lorsque sa puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est supérieure à 2,0 MW :

$$Cu = 75\ 000 + 25\ 000 * (P-2)$$

où :

- Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur ;
- P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW).

Le parc éolien citoyen de Lanrigan sera composé de 3 aérogénérateurs de 5 MW maximum. Le montant des garanties financières à constituer par éolienne s'élèvera donc au maximum à 150 000 €. Ce montant sera donc au maximum de 450 000 € pour l'ensemble du parc éolien. La société LANRIGAN DANS L'VENT s'engage à provisionner un montant maximum de 450 000 € de garanties financières pour le démantèlement et la remise en état du site du parc éolien citoyen de Lanrigan.

À la mise en service du parc éolien, ce montant sera réactualisé sur la base de la formule ci-dessous :

$$M_n = M \times \left(\frac{\text{Index}_n}{\text{Index}_0} \times \frac{1 + \text{TVA}}{1 + \text{TVA}_0} \right)$$

où

- Mn est le montant exigible à l'année n.
- M est le montant initial de la garantie financière de l'installation.
- Indexn est l'indice TPO1 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie.
- Index0 est l'indice TPO1 en vigueur au 1er janvier 2011, fixé à 102,1807 converti avec la base 2010, en vigueur depuis octobre 2014.
- TVA est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction à la date d'actualisation de la garantie.
- TVA0 est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1er janvier 2011, soit 19,60 % en France métropolitaine en 2021.

La garantie financière pourra prendre la forme d'un cautionnement bancaire ou d'un engagement écrit d'une société d'assurance capable de mobiliser, si nécessaire, les fonds permettant de faire face à la défaillance de l'exploitant. Conformément à l'article R516-2 III du code de l'environnement, l'exploitant transmettra au préfet, à la mise en service du parc éolien, un document attestant la constitution des garanties financières.



Un montant maximum de 450 000 € (hors actualisation) sera provisionné par la société LANRIGAN DANS L'VENT pour le démantèlement et la remise en état du site. Ce montant sera actualisé conformément à l'arrêté du 26 août 2011 modifié par les arrêtés du 22 juin 2020, du 10 décembre 2021 et du 11 juillet 2023.

C. CONFORMITÉ AUX RÈGLES D'URBANISME

Les installations et aménagements du parc éolien citoyen de Lanrigan se localisent exclusivement sur la commune de Lanrigan. L'occupation des sols est régie par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Bretagne Romantique, qui a été approuvé le 16 décembre 2024.

Les éoliennes E1, E2 et en partie E3 ainsi que les postes de livraison électrique et leurs aménagements annexes se localisent en zone A (agricole). Une partie de l'éolienne E3 se situe en zone N (naturelle). Le règlement du PLUi indique, que sur ces deux zones, sont autorisées sous conditions les « *locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés* ». Les installations d'un parc éolien entrent dans cette catégorie.

Le règlement précise comme conditions sur ces deux zones que « *le projet ne doit pas être incompatible avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière existant sur son unité foncière, ni porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages* ». La présente étude d'impact démontre, à travers les mesures prises lors des phases de conception, construction, exploitation et démantèlement, la prise en compte des activités listées ainsi que des espaces naturels et paysages dans le projet éolien citoyen de Lanrigan. Les trois éoliennes du projet éolien citoyen de Lanrigan sont donc conformes au règlement des zones A et N du PLUi

Le projet a été conçu afin d'éviter toute installation ou aménagement au droit des Espaces Boisés Classés (EBC) surfaciques et linéaires identifiés au titre du L113-1 du code de l'urbanisme. Pour rappel, ce classement interdit « *tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements* » (article L113-2 du Code de l'Urbanisme).

De même, au regard de la densité importante du bocage sur la zone du projet, l'ensemble des haies protégées au titre du L151-23 du code de l'urbanisme identifiées au PLUi n'a pu être évité. Ces situations sont très ponctuelles et le projet a été défini avec les aménagements concernés qui sont localisés au niveau de secteurs identifiés mais ne disposant pas d'élément végétal présent (trouées entre deux arbres) :

- Le réseau électrique inter-éolien traverse une haie à protéger juste à l'est de l'éolienne E1. La tranchée sera réalisée entre les arbres relativement espacés qui composent cette haie. Il n'aura donc aucune incidence sur la végétation composant cette haie ;



Figure 1 : haie protégée, composée d'arbres espacés à l'est de l'éolienne E1, traversée par le réseau électrique inter-éolien

- Le chemin d'accès permanent à l'éolienne E1 est localisé au droit d'une entrée de champ existante. Elle reprend donc un accès déjà utilisé dans le cadre de l'activité agricole et non végétalisé. Aucun linéaire de haie ne sera détruit pour cet aménagement ;



Figure 2 : trouée dans la haie protégée correspondant à un accès agricole réutilisé pour le chemin permanent vers l'éolienne E1

- Le chemin d'accès permanent à l'éolienne E2 est localisé au droit d'une entrée de champ existante. Elle reprend donc un accès déjà utilisé dans le cadre de l'activité agricole et non végétalisé. Aucun linéaire de haie ne sera détruit pour cet aménagement ;



Figure 3 : trouée dans la haie protégée correspondant à un accès agricole réutilisé pour le chemin permanent vers l'éolienne E2

Ainsi aucune haie protégée au titre du L151-23 du code de l'urbanisme ne sera impactée en phase chantier, exploitation ou démantèlement pour permettra le passage des convois et la création d'aménagements permanents ou temporaires. En revanche le montage de la flèche de grue nécessitera l'arrachage préalable de 35 ml de haie protégée au nord de l'éolienne E3 (cf. détails dans la partie relative aux impacts sur le milieu naturel, dans la Pièce 4 : Étude d'impact sur l'environnement). Le linéaire impacté est très limité et devra faire l'objet d'une déclaration préalable ainsi que d'une compensation conforme au règlement du PLUi (plantation du double du linéaire de mêmes essences ou d'essences à privilégier sur le territoire, listées dans la pièce 3.2 du PLUi, et remplissant des fonctions identiques). La replantation sera de 115 mètres linéaires, soit plus de 3 fois le linéaire coupé, sera mise en œuvre dans le cadre des mesures de compensation (cf. détail dans la partie relative aux mesures de compensation « Loi Biodiversité » dans la Pièce 4 : Étude d'impact sur l'environnement).

Au regard de la présence de zones humides sur la majeure partie de la partie sud de la zone d'implantation du projet, un secteur ponctuel de ces milieux protégés au PLUi n'a pu être totalement évité. Ainsi seule la moitié ouest de la fondation de l'éolienne E3 s'inscrit en zone humide. Le projet induit un impact sur 409 m² de zones humides définies

sur le seul critère pédologique. Une compensation des zones humides conforme aux exigences du PLUi sera mise en œuvre (cf. détail dans la partie relative aux mesures de compensation « Loi sur l'Eau » dans la Pièce 4 : Étude d'impact sur l'environnement).

Le recours à des mesures compensatoires n'est concevable que lorsque toutes les autres solutions alternatives ont été précisément étudiées, dans les limites fixées par le SDAGE Loire-Bretagne et les SAGE applicables sur le territoire lorsque l'État est saisi d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation au titre des articles L241-1 et R214-1 du Code de l'environnement. Dans le cas présent, la majeure partie des zones humides a été évitée. Des aménagements initialement projetés en zones humides ont été réduits ou déplacés (plateforme de grutage et de stockage notamment) afin de limiter les impacts du projet sur ces milieux. Notons que la densité du bocage a également été prise en compte dans le projet afin d'éviter la destruction ou le survol de haies. Le projet retenu constitue un compromis de moindre impact sur l'ensemble des composantes du milieu naturel : haies, zones humides... Il répond en cela aux préconisations du SDAGE Loire Bretagne.

Afin d'assurer leur conservation, restauration ou mise en valeur, le règlement graphique identifie les zones humides à protéger inventoriées. Tous travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme a identifié doivent être précédés d'une déclaration préalable.

Une languette d'entreposage des pales d'éoliennes en phase chantier est également localisée au droit d'une zone humide identifiée au PLUi. Cette emprise ne nécessitera aucun aménagement spécifique, seul un support d'accueil des pales sera temporairement posé au sol. Au regard de sa nature temporaire et de l'absence d'incidence de ce support sur les sols (il s'agit d'une parcelle cultivée ne présentant pas de végétation caractéristique de zone humide), aucun impact lié à ce stockage temporaire de pales n'est envisagé.

Le projet n'induirait aucune altération des sentiers à préserver au titre de l'article L151-38 du code de l'urbanisme. Ceux-ci ne seront pas directement aménagés dans le cadre du projet et leur fréquentation ne sera pas impactée par la présence d'éoliennes. Notons que les routes communales concernées par des cheminements cyclables à valoriser au titre du L151-38 du code de l'urbanisme pourront ponctuellement être fermées lors du chantier afin de garantir la sécurité des usagers. Dans ce cas une déviation sera balisée à l'aide d'une signalisation dédiée afin de garantir la continuité de ces cheminements.

Conformément à l'article L.515-44 du code de l'environnement, les éoliennes seront toutes situées à plus de 500 m de toute zone destinée à l'habitation telle que définie dans les documents d'urbanisme. L'éolienne la plus proche (E1) sera distante de 616 m de la zone UCb située au nord du bourg de Lanrigan.

Le parc éolien citoyen de Lanrigan est donc conforme au PLUi de la communauté de communes Bretagne Romantique.



Le projet éolien citoyen de Lanrigan est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur sur le site d'implantation.



La conformité du projet éolien aux règles d'urbanisme

LEGENDE :

- Mât d'éolienne
- Limite de survol des pales d'éoliennes
- Fondation d'éolienne
- Poste de livraison électrique
- Réseau électrique inter-éolien
- Aire de grutage et de poste électrique
- Chemin d'accès permanent créé
- Chemin d'accès temporaire créé
- Zone de stockage temporaire
- Zone de stockage temporaire des pales
- Languette de pose temporaire des pales
- recul de 500 m aux zones urbanisables à destination d'habitat

Prescriptions linéaires :

- Chemin de randonnée à valoriser au titre du L151-38
- Cheminement cyclable à valoriser au titre du L151-38
- Haie identifiée comme élément de paysage classée au tit
- Haie identifiée comme Espace Boisé Classé au titre du L1

Prescriptions surfaciques :

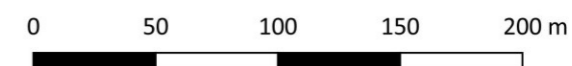
- Espace Boisé Classé au titre du L113-1
- Zone humide au titre du L151-23

Zonage :

- Zone A
- Zone N

EnviroCité

Fond de carte : Google Satellite
 Source : PLUi Bretagne Romantique, VENSOLAIR
 Réalisation : Envirocité 2025



Carte 1 : la conformité du projet éolien aux règles d'urbanisme

D. CERFA DE CONSULTATION DE L'ARMÉE



MINISTÈRE DES ARMÉES

Formulaire de demande d'élévation d'obstacle(s) dans le cadre de l'étude des servitudes et des contraintes aéronautiques et radioélectriques

Ce formulaire doit être rempli par tout demandeur lors d'une demande d'élévation d'obstacle(s) et renvoyé à la SDRCAM concernée par voie électronique pour les pré-consultations et les DP, ou transmis sur support numérique aux services instructeurs concernés de l'État dans le cadre d'un PC ou d'une AE.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1.1. Identité du demandeur :

Demandeur	LANRIGAN DANS L VENT
-----------	----------------------

1.2. Nature de la demande :

Projet éolien	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Polygone d'étude	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Projet de Repowering	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Projet de ligne électrique	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Projet Photovoltaïque	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Autre projet ou demande	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

1.3. Type de demande :

Consultation préliminaire (PREC)	<input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> modificative
Déclaration préalable (DP)	<input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> modificative
Permis de construire (PC)	<input type="checkbox"/> initial <input type="checkbox"/> modificatif
ICPE	<input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> modificative
Autorisation Environnementale Unique (AE)	<input checked="" type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> modificative
Porter à connaissance de modification	<input type="checkbox"/> initial <input type="checkbox"/> modificatif
Approbation de Projet d'Ouvrage (APO)	<input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> modificative

1.4. Présentation générale du projet :

Nom du projet	PROJET EOLIEN CITOYEN DE LANRIGAN DANS LE VENT	
Maître d'œuvre du projet	Nom de la Société	LANRIGAN DANS L VENT
	Adresse postale complète	VILLAGE DES COLLECTIVITES - CS 43603 - 1 AVENUE DE TIZE - 35235 THORIGNE-FOUILLARD
	Identité du contact	M. ANTOINE VENEL
	Numéro de téléphone	06 43 84 48 40
	Adresse électronique	a.venel@vensolair.fr
Situation géographique du projet	Commune(s) concernée(s)	LANRIGAN
	N° de département(s)	35
Nombre d'obstacle(s) et type d'obstacle(s) <i>(mât de mesure de vent, éoliennes, pylônes télécom, centrale photovoltaïque, silo, grue, lignes électriques ...)</i>		3 EOLIENNES
Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m) <i>(maximale si plusieurs obstacles)</i>		200.00

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET :

2.1. Cas d'un projet éolien :

Dans le cadre d'un projet éolien (indiquer les valeurs maximales) :

Longueur de pale (m) / Diamètre du rotor (m)	69.15 / 138.30
Puissance unitaire (MW)	5.00
Puissance totale (MW)	15.00

2.2. Cas d'un projet photovoltaïque :

Dans le cadre d'un projet photovoltaïque :

Nombre de modules	
Superficie en m²	
Luminance en cd/m² *	

*Pour les projets situés à moins de 3 kilomètres d'un aérodrome, attestation de luminance avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet.

2.3. Données de positionnement et de hauteur / altitude :

Données de positionnement et de hauteur/altitude du ou des obstacles, ou du polygone (v compris pour les projets photovoltaïques) :

	Désignation de l'obstacle ou des points du polygone	WGS 84 <i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00" Long : E ou W 000°12'00.00"		Altitude au sol (m)	Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m)	Altitude au sommet NGF (m)	Balise lumineuse		Balise lumineuse Fixe (F) ou Clignotant (C)		Type de Machine ** (cf. §3.1.)
		Latitude (N/S)	Longitude (E/W)				oui	non	F	C	
	Point le plus élevé du polygone d'étude					0.00	SANS OBJET				
01	1	N 48°23'58.67"	W 001°41'29.35"	84.16	200.00	284.16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
02	2	N 48°23'52.99"	W 001°41'16.08"	78.96	200.00	278.96	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
03	3	N 48°23'42.72"	W 001°41'05.91"	74.35	200.00	274.35	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
04						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
05						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
06						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
07						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
08						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

3.1. Cas d'un projet éolien :

****Compléments dans le cadre d'un projet éolien :**

Dans le cas où le parc serait composé de différents types de machines, veuillez les détailler ci-dessous (ces données serviront à remplir la dernière colonne du tableau de positionnement des obstacles (cf. §2.3.) - indiquer les maximums si les données précises sont non connues) :

Type de machine	Longueur de pale (m)	Diamètre rotor (m)	Puissance unitaire (MW)	Puissance totale (MW)
1	69.15	138.30	5.00	15.00
2				
3				
4				
5				

3.2. Cas d'un projet de Repowering :

Compléments dans le cadre d'un projet de Repowering :

A remplir obligatoirement si la case "oui" du tableau au §1.2. est cochée.

<p>Projet de Repowering Cf. Nor : TREP180 80 52 J – 11 Juillet 2018</p>	<p>N° Identification ICPE :</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration I (renouvellement à l'identique)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration II (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes de même hauteur hors tout, mais avec des pales plus longues)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration III (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes plus hautes)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration IV (remplacement et déplacement des éoliennes)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration V (ajout de mâts)</p>
--	---

3.3. Cas d'un projet de ligne électrique :

Compléments dans le cadre d'un projet de ligne électrique :

A remplir obligatoirement si la case "oui" du tableau au §1.2. est cochée.

<p>Dénomination des pylônes, démontés et/ou modifiés</p>	
<p>Type de modification(s)</p> <p style="text-align: right;">?</p>	<p><input type="checkbox"/> augmentation de la hauteur initiale</p> <p><input type="checkbox"/> diminution de la hauteur initiale</p> <p><input type="checkbox"/> déplacement</p> <p><input type="checkbox"/> rénovation</p> <p><input type="checkbox"/> réhabilitation</p> <p><input type="checkbox"/> création de ligne</p> <p><input type="checkbox"/> raccordement</p> <p><input type="checkbox"/> autre, précisez :</p>

	Désignation de l'obstacle ou des points du polygone	WGS 84		Altitude au sol (m)	Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m)	Altitude au sommet NGF (m)	Balisage lumineux		Balisage lumineux Fixe (F) ou Clignotant (C)		Type de Machine ** (cf. §3.1.)
		<i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00'' Long : E ou W 000°12'00.00''					oui	non	F	C	
		Latitude (N/S)	Longitude (E/W)								
09						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
21						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
22						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
23						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
24						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
25						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
26						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
27						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
28						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
29						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
30						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

3.4. Historique du projet :

Informations complémentaires (historique du projet par rapport à l'administration concernée - pré-consultation, DP, PC, ICPE, AE, ... qui ont pu précéder la demande) :

A remplir obligatoirement dans le cas de projets modificatifs, la(les) case(s) du tableau au § 1.3. doit(doivent) être cochée(s).

<p>Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs pré-consultation(s) ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des avis technique(s) reçu(s), ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> :</p> <p>BR 0907-2020 (35) PREC</p>
<p>Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs demande(s) administrative(s) de type PC, ICPE, AU, AE, ... ?</p>	<p><input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s), la(les) référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des aménagements, ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> :</p>
<p>Dans le cadre d'un projet éolien, une ou des demande(s) de déclaration(s) préalable(s) pour un mât de mesure du vent, a ou ont-elles été demandée(s) ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s), la(les) référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des aménagements, ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> :</p> <p>n°2704/ARM/DSAE/DIRCAM/NP</p>

4. PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE :

Ces documents doivent être impérativement produits **individuellement au format PDF**

4.1. **Plan d'élévation** du ou des obstacles (*avec hauteur totale mentionnée, paratonnerre compris*)

4.2. **Cartographie** du projet avec emplacement précis du ou des obstacles (*Format A4 - 1/25 000^{ème}*)

4.3. **Attestation de luminance** avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet (*photovoltaïque*)

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE :

La signature électronique du formulaire s'effectue selon la procédure décrite en cliquant sur la case.

A l'issue, le document doit être sauvegardé sans modifier l'extension (.pdf) et envoyé avec les pièces jointes à la SDRCAM concernée exclusivement par voie électronique pour les pré-consultations et les DP, ou transmis sur support numérique aux services instructeurs concernés de l'État dans le cadre d'un PC ou d'une AE.

L'envoi complet (formulaire + pièces jointes) ne devra pas dépasser 9MB.

<p>Date et signature :</p>	<p>GIGLIESI Sylvain</p> <p>Signé numériquement par GIGLIESI Sylvain ND : C=FR, O=VENSOLAIR, CN=GIGLIESI Sylvain, E=s.gigliesi@vensolair.fr Raison : Je suis l'auteur du document Emplacement : l'emplacement de votre signature ici Date : 17-01-2025 16:58:57 Foxit PhantomPDF Version: 9.7.5</p>
-----------------------------------	--

Destinataire :

- **Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord :**

BA 705 – SDRCAM Nord

RD 910

37076 Tours Cedex 02

dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intra.def.gouv.fr

ou

- **Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud :**

BA 701 – SDRCAM Sud

Chemin de Saint Jean

13300 Salon de Provence

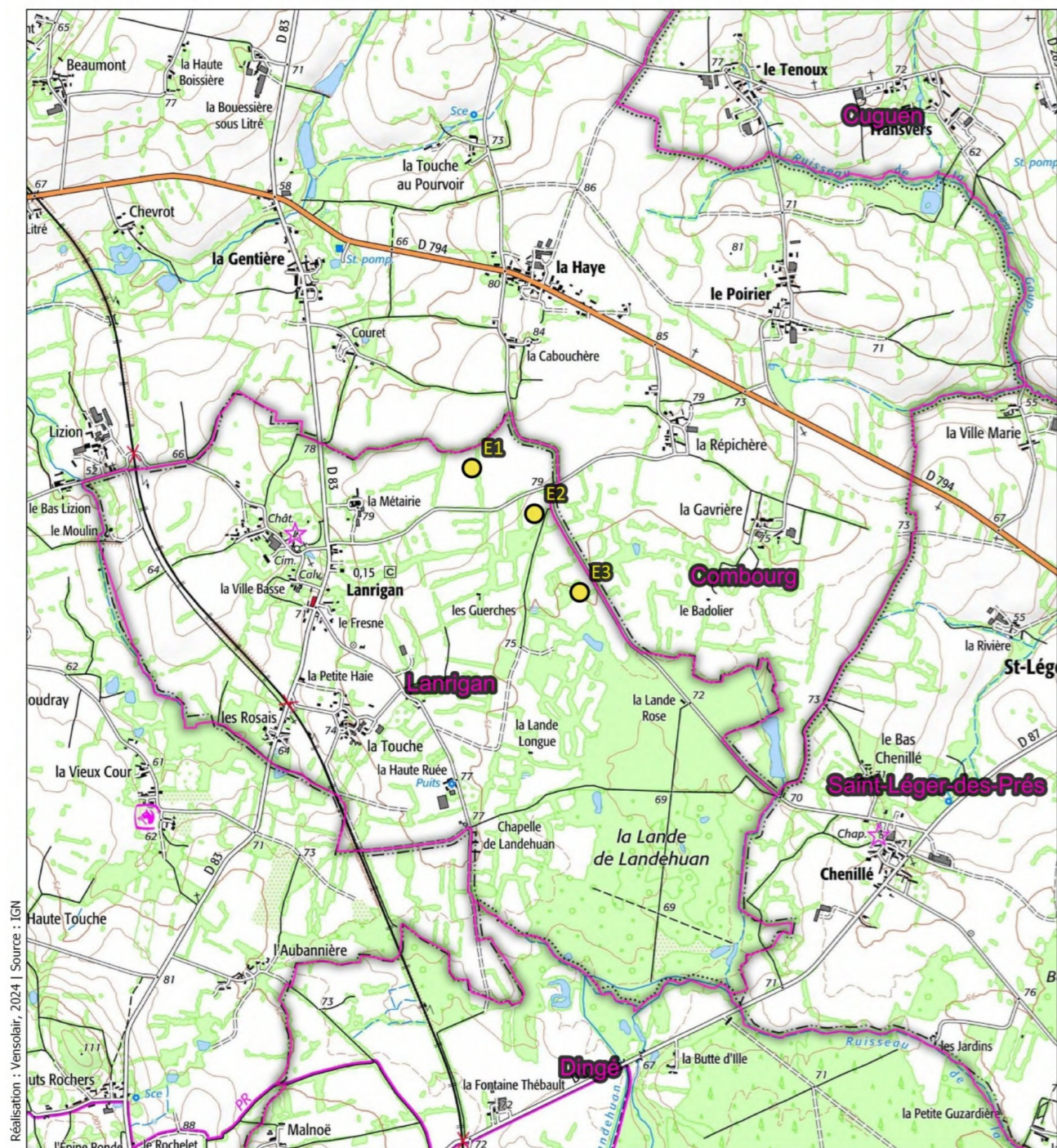
dsae-dircam-sdrcom-sud-envaero.chef-div.fct@intra.def.gouv.fr

ou, dans le cadre d'un PC ou d'une AE

- **Services instructeurs de l'État**

<p>Cadre réservé SDRCAM</p>	<p>BR N° :</p>
-----------------------------	----------------

Projet éolien citoyen de Lanrigan Localisation des éoliennes projetées



Réalisation : Vensolaïr, 2024 | Source : IGN

Légende

- Limites communales
- Éoliennes projetées



E. CERFA DE CONSULTATION DE L'AVIATION CIVILE

DocuSign Envelope ID: 075CF67E-394E-4A7D-8B52-955AEC0359D3



Ministère chargé de l'aviation civile

Demande d'instruction d'un projet éolien par les services de l'aviation civile

Circulaire du 12 janvier 2012



N°14610*01

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
Date de dépôt		Commune	Dépt	N° de dossier	
Jour	Mois	Année			

CE DOSSIER A DEJA FAIT L'OBJET D'UNE PRE-CONSULTATION

1- IDENTIFICATION DU PROJET	
NOM DU PROJET	PARC EOLIEN DE LANRIGAN
LOCALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> TERRESTRE <input type="checkbox"/> OFFSHORE (ne pas remplir le cadre 2)
ANTERIORITE	<input checked="" type="checkbox"/> NOUVEAU PROJET <input type="checkbox"/> PROJET CORRIGE MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES : <input type="checkbox"/> POSITION GEOGRAPHIQUE <input type="checkbox"/> HAUTEUR <input type="checkbox"/> NOMBRE D'EOLIENNES <input type="checkbox"/> AUTRE :
2- TERRAIN	
ADRESSE	35 270 LANRIGAN
LE PROJET EST-IL SITUE EN Z.D.E.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Si OUI, REFERENCE DE L'ARRETE PREFECTORAL : DATE : N° :
NOM DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU TERRAIN ⁽¹⁾	
SECTION (S) CADASTRALE(S) ⁽¹⁾	
SUPERFICIE TOTALE	ALTITUDE NGF MAXIMALE 85 M
3- DECLARANT	
DESIGNATION DE LA SOCIETE	LANRIGAN DANS LE VENT
ADRESSE	VILLAGE DES COLLECTIVITES - CS 43603 1 AVENUE DE TIZÉ 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
CONTACT	ANTOINE VENEL
TELEPHONE	06 43 84 48 40 TELECOPIE
ADRESSE ELECTRONIQUE	a.venel@vensolair.fr
4- DESCRIPTION DES EOLIENNES PROJETEES	
FOURNISSEUR ⁽¹⁾	MODELE ENVISAGE ⁽¹⁾
CAPACITE DE PRODUCTION	15 MW NOMBRE D'EOLIENNES 3 (remplir cadre 6)
ALTITUDE MAXIMALE DU PROJET	284,16 M POLYGONE D'ETUDE (pré-consultation seulement) <input type="checkbox"/> (remplir cadre 5)
DIAMETRE DES PALES	138,3 M HAUTEUR DU FUT 130,85 M HAUTEUR SOMMITALE 200 M
SURFACE EQUIVALENTE RADAR (SER max aux différentes bandes de fréquences ou fournir les diagrammes) ⁽¹⁾	Fréquence L Fréquence S Fréquence C Fréquence X Diagrammes
COMMENTAIRES EVENTUELS	Pré-consultation n°2020/1315/T82419 : avis favorable en date du 03 juillet 2020 Avis favorable à l'installation d'un mât de mesures de vent : référence N° 2022/7786 /T132392

(1) Si cette information est connue

DocuSign Envelope ID: 075CF67E-394E-4A7D-8B52-955AEC0359D3

5- POLYGONE					
SOMMET N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°2	Distance Sommet n°1 à Sommet n°2 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°3	Distance Sommet n°2 à Sommet n°3 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°4	Distance Sommet n°3 à Sommet n°4 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°5	Distance Sommet n°4 à Sommet n°5 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°6	Distance Sommet n°5 à Sommet n°6 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

Docusign Envelope ID: 075CF67E-394E-4A7D-8B52-955AEC0359D3

Docusign Envelope ID: 075CF67E-394E-4A7D-8B52-955AEC0359D3

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIENNE N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	84,16	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	200
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	23	58	67
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W	01	41	29	35
ÉOLIENNE N°2	DISTANCE E1 À E2 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	78,96	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	23	52	99
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W	01	41	16	08
ÉOLIENNE N°3	DISTANCE E2 À E3 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	74,35	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	23	42	72
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W	01	41	05	91
ÉOLIENNE N°4	DISTANCE E3 À E4 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°5	DISTANCE E4 À E5 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°6	DISTANCE E5 À E6 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W				

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIENNE N°		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14

Docusign Envelope ID: 075CF67E-394E-4A7D-8B52-955AEC0359D3

Projet éolien citoyen de Lanrigan Localisation des éoliennes projetées

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE PERMIS)

Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

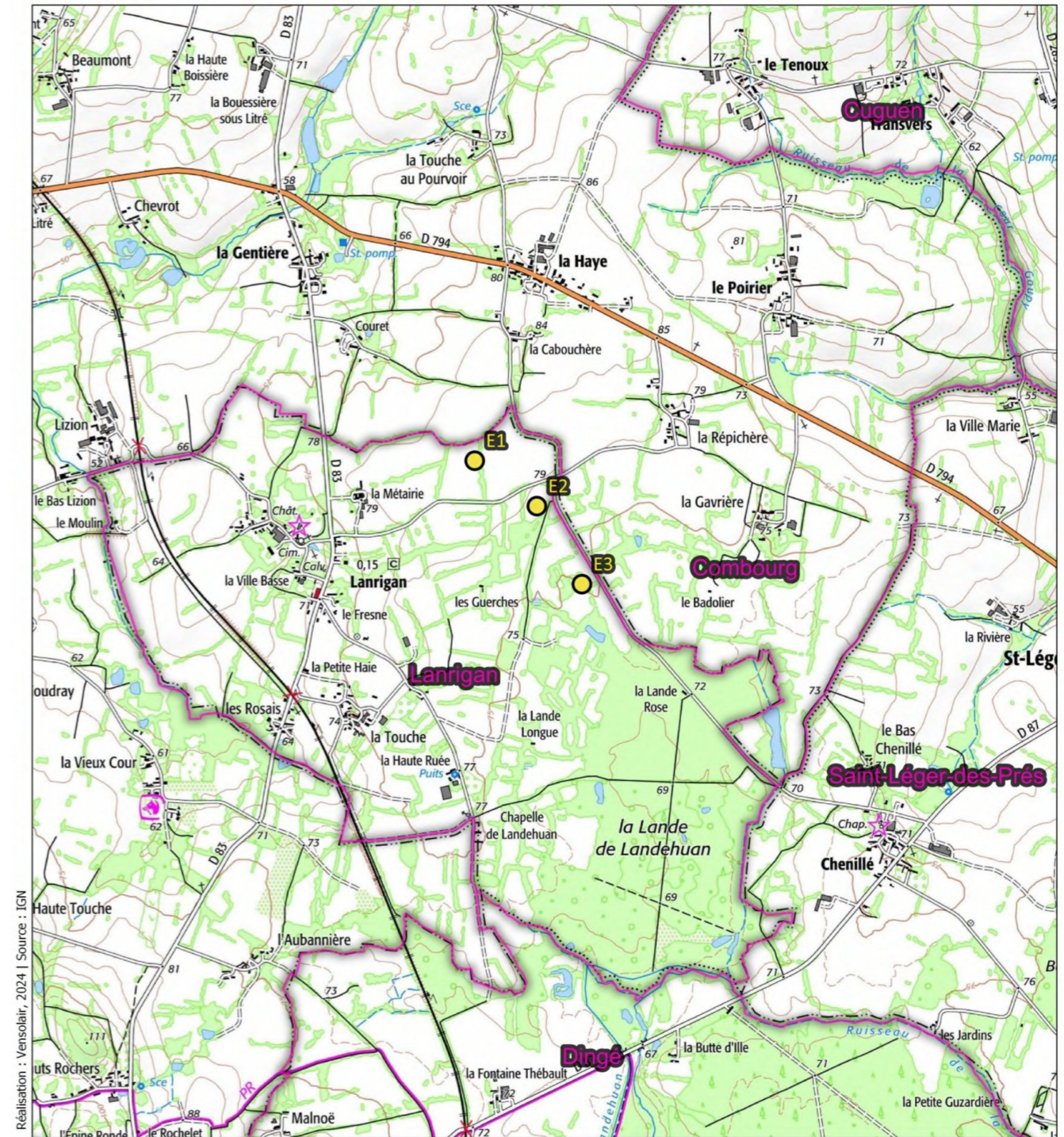
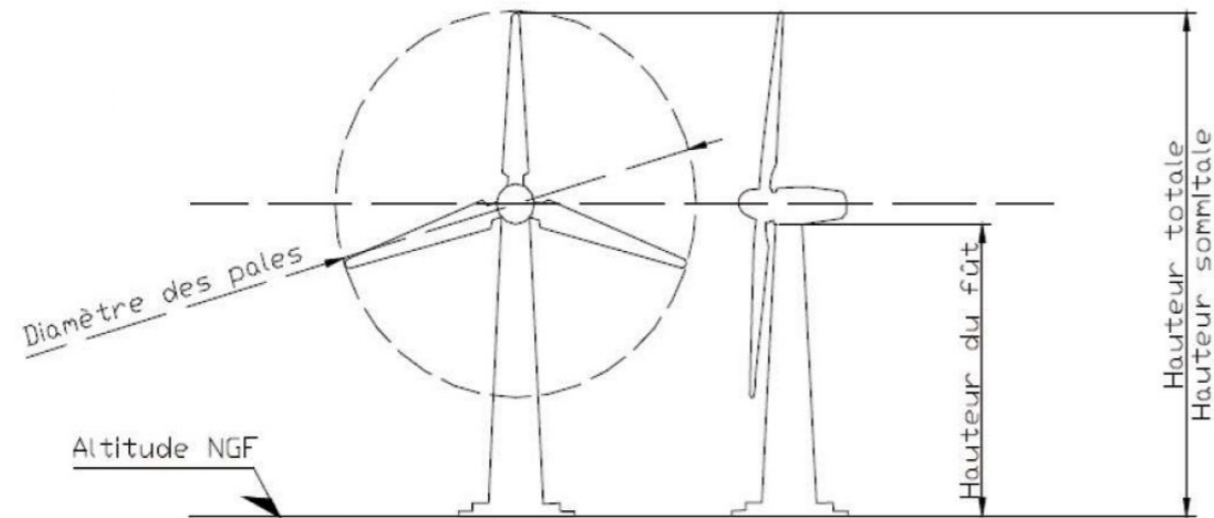
DocuSigned by:
Antoine VENEL
529CC0DD3BD540A...

Le

Signature du demandeur

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :	
Pièces utiles	A quoi ça sert ?
UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN	Il permet de localiser l'emplacement du projet. Vous devez fournir un extrait de carte au 1/25.000ème ou pour les projets off-shore un extrait de carte marine. Le polygone ou l'emplacement souhaité des éoliennes seront notés sur l'extrait de carte.
L'AVIS EVENTUEL SUR PROJET	Il permet, dans le cas où le projet a déjà reçu un avis favorable et où la demande de permis est identique au projet, d'améliorer les délais de traitement du dossier.
PLANS DES EOLIENNES	Ils permettent d'apprécier la compatibilité entre la demande et les éléments décrits.

SCHEMA EXPLICATIF :



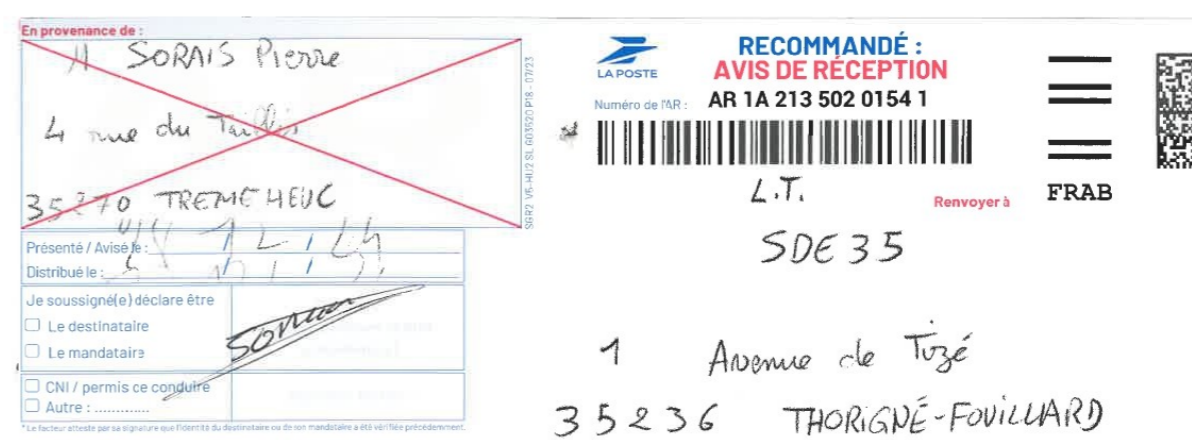
- Légende**
- Limites communales
 - Éoliennes projetées



F. ACCUSÉS DE RÉCEPTION DU RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT PAR LES COMMUNES CONCERNÉES

Les dates d'avis de réception du Résumé Non Technique (RNT) de l'étude d'impact par les douze communes concernées par le rayon d'affichage de l'enquête publique sont présentées ci-dessous. Les justificatifs de réceptions sont également indiqués à la suite.

COMMUNE	DATE DE RÉCEPTION DU RNT
Bazouges-la-Pérouse	28/12/2024
Bonnemain	30/12/2024
Combourg	30/12/2024
Cuguen	30/12/2024
Dingé	30/12/2024
Feins	30/12/2024
Lanrigan	28/12/2024
Lourmais	30/12/2024
Marcillé-Raoul	28/12/2024
Noyal-sous-Bazouges	30/12/2024
Saint-Léger-des-Prés	30/12/2024
Trémeheuc	28/12/2024



En provenance de : ~~Mme QUENTEL Amabelle~~
~~2 rue de la Chapelle~~
~~35440 DINGÉ~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0150 3

L.T. Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de : ~~M. HERVE Pascal~~
~~2 place de la République~~
~~35560 BAZOUGES-LA-ROUSSE~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0148 0

L.T. Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de : ~~M BOULMER Jean-Quintin~~
~~16 rue de la Harpe~~
~~35560 MARCILLÉ-RANNE~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0147 3

Lucie Tregouët Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de : ~~M FOUGLE Alan~~
~~2 rue des Isles~~
~~35440 FEINS~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0143 5

Lucie TREGOUËT Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de : ~~Mme GUERCHE Sandrine~~
~~1 place de la Harpe~~
~~35270 CUGUEN~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0145 9

Lucie Tregouët Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de : ~~M. BERNARD Olivier~~
~~11 rue des Hermines~~
~~35270 SAINT-LEGER-DE-PRES~~

Présenté / Avisé le : 28 / 12 / 2024
 Distribué le : 28 / 12 / 2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : AR 1A 213 502 0151 0

L.T. Renvoyer à FRAB

1 Avenue de Tuzé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

En provenance de :
~~M. PIOT Marcel~~
~~2 place de l'Église~~
~~35270 BONNEMAIN~~

Présenté / Avisé le : 30/12/24
 Distribué le : 30/12/24

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 213 502 0144 2**

Marie Trézouët **Renvoyer à FRAB**

SDE 35

1 Avenue de Tizé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD



En provenance de :
~~M. LE BESCO Jocil~~
~~Rue de la Mairie~~
~~35270 COMBOURG~~

Présenté / Avisé le : 30/12/24
 Distribué le : 30/12/24

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 213 502 0152 7**

L.T. **Renvoyer à FRAB**

SDE 35

1 Avenue de Tizé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD



En provenance de :
~~M. BORDIN François~~
~~6 rue des Pêchers~~
~~35270 LOURMAIS~~

Présenté / Avisé le : 30/12/2024
 Distribué le : 30/12/2024

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 213 502 0146 6**

Marie Trézouët **Renvoyer à FRAB**

SDE 35

1 Avenue de Tizé
 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD

